



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@worange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 11 juillet 2014

N° 558



Services à domicile

Quatre fédérations lancent un message d'alerte

Le Gouvernement a annoncé une baisse des charges de 300 millions sur l'emploi direct à domicile, lequel est confronté à une baisse d'activité. Cette mesure permettra sûrement de lutter contre le travail dissimulé. En outre, les services mandataires bénéficieront également de cette baisse des charges.

Mais les fédérations des services d'aide à domicile ⁽¹⁾ ne voient rien venir, ce qui, pour celles-ci, illustre « *le manque d'ambition et de réalisme des pouvoirs publics* ». Les quatre fédérations regrettent que le Gouvernement « *ne semble pas vouloir prendre les mesures de fond minimum* » alors que la société est de plus en plus confrontée à l'accompagnement de personnes dépendantes et/ou ayant perdu leur autonomie. Certes, il va y avoir la loi d'adaptation de la société au vieillissement, avec « *des dispositions intéressantes* », mais aussi... « *des moyens (...) particulièrement insuffisants* ».

De très nombreux bénéficiaires, ajoutent les quatre fédérations, « *renoncent à tout ou partie de leur plan d'aide car leur reste à charge devient trop important pour leurs ressources* ». Évoquant également le gel des salaires, les quatre fédérations concluent à une « *paupérisation des salariés, des bénéficiaires et des structures* » – tel serait « *le vrai tableau de l'aide à domicile* »...

Cependant, participant à l'assemblée générale de l'UNA, Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, annonce qu'elle va s'attaquer très rapidement aux « *souffrances* » des services d'aide à domicile. Elle a notamment évoqué des mesures structurelles, dès septembre 2014, sur la « *simplification et la régulation de l'offre* »...



Consommation

Dans l'habillement, la consommation s'adapte à un contexte de diminution du pouvoir d'achat

Si les Français sont prêts à continuer d'acheter de l'électronique de loisirs, par contre ils ont diminué certaines dépenses, et plus particulièrement leurs dépenses d'habillement. En 2013, selon le Crédoc ⁽²⁾, les consommateurs effectuent 19,5 % de leurs achats en solde et 18,7 % en promotion, soit au total près de 40 % des achats effectués pour des produits à prix réduits.



⁽¹⁾ – Adessadomicile, ADMR, FNAAFP/CSF et UNA.

⁽²⁾ – Yvon Merlière et Dominique Jacomet, « *Soldes : une pratique qui ne faillit pas grâce à Internet* », Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, *Consommation et modes de vie* n° 267 de juin 2014 (quatre pages).

Ces achats à prix réduits progressent très fortement. Une partie s'effectue même sur Internet, alors que se développe également la vente de vêtements d'occasion. Le Crédoc évoque ainsi « *de nouveaux comportements d'évitement de l'achat en magasins* ».

Globalement, les nouvelles pratiques de consommation ne se traduisent pas par des achats massifs. « *La baisse du chiffre d'affaires du secteur de l'habillement est continue*, précise le Crédoc : *elle atteint 10,4 % depuis l'année 2007* ».



Société

Fin de vie : un texte de loi avant la fin de l'année ?

Le Premier ministre a confié une mission à deux députés : ils sont chargés de préparer un texte de loi relatif à l'accompagnement des personnes en fin de vie. Leur proposition est à remettre avant le 1^{er} décembre 2014. Le Parlement serait ainsi saisi de ce texte avant la fin de l'année.

Actuellement, la loi qui sert de référence est celle de 2005 sur les droits des malades et la fin de vie, dite « loi Léonetti ». Selon Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, cette loi « *a permis de réelles avancées* », notamment en renforçant les soins palliatifs, en interdisant l'acharnement thérapeutique et en autorisant l'arrêt des traitements dans le cadre d'une procédure collégiale pluridisciplinaire. Cependant, estime la ministre, la loi « *reste mal connue, mal comprise et mal appliquée* ».

De fait, l'actuelle législation a montré ses limites avec Vincent Lambert, tétraplégique en état végétatif, dont l'épouse s'oppose au maintien de vie, contrairement à ses parents qui refusent de le laisser mourir. Après le Conseil d'État, c'est aujourd'hui la Cour européenne des droits de l'Homme qui est saisie.

On peut supposer que le texte proposé par les deux députés ne s'inscrira pas en rupture avec la loi Léonetti de 2005 puisque l'un des deux députés est Jean Léonetti lui-même, député UMP des Alpes-Maritimes et maire d'Antibes. Son collègue est Alain Claeys, député PS de la Vienne et maire de Poitiers.

Pour comprendre la loi Léonetti...

« Clés de compréhension pour la fin de vie », *La Lettre du CÉAS* n° 289 de janvier 2013 – hors série : site Internet du CÉAS (www.ceas53.org), rubriques « Santé publique », « Fin de vie ».



À vos agendas

Les 9 octobre, 6 novembre et 11 décembre, à Laval

Personnes relais auprès des jeunes

Les jeudis 9 octobre, 6 novembre et 11 décembre, à la Maison de la prévention (90 avenue Chanzy), à Laval, formation interdisciplinaire sur le thème : « Personnes relais auprès des jeunes ».



Cette formation a pour objectifs de faire du lien entre les pratiques de consommation et les défis développementaux du jeune aujourd'hui ; actualiser ses connaissances autour des produits psycho-actifs ; échanger sur les stratégies d'intervention qui favorisent des interactions satisfaisantes avec les jeunes.

Cette formation sera animée par Céline Dahan, psychologue à l'association La Sauvegarde de l'enfance à l'adulte en Mayenne.

Renseignements et inscriptions : tél. 02 43 49 21 41 ; mél. anpaa53@anpaa.asso.fr

Le jeudi 25 septembre, à Laval

Santé et usage de substances psycho-actives

Le jeudi 25 septembre, de 20 h 30 à 22 h 30, à la Résidence Pierre-de-Coubertin (104 avenue Pierre-de-Coubertin), à Laval, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM 53) organise une soirée-débat sur le thème : « À l'épreuve du travail : santé et usage de substances psycho-actives ».



Intervention de Dominique Lhuillier, professeure émérite des universités-Cnam, Centre de recherche sur le travail et le développement.

Inscription obligatoire avant le vendredi 19 septembre.

Renseignements et inscriptions : mél. riam53@orange.fr

Bonnes vacances
et bon repos
à chacun d'entre vous



« *Quels que soient ses dysfonctionnements, l'Europe est une idée française, pensée et réalisée par des Français, qui ont eu assez confiance en eux pour ne pas craindre que cela porte atteinte à leur autonomie ou à leur souveraineté. Ils se sont dit au contraire avec Jaurès : " C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source ". Jaurès, c'est ce que nous avons de mieux dans notre Panthéon pour défendre l'universel tout en protégeant les racines et l'histoire du particulier.* »

Jean Daniel, « L'immense pari sur l'Europe » (éditorial), *Le Nouvel observateur* du 22 mai 2014.